

La Côte-aux-Fées, le 05.01.2022

Chers présidents, Chères présidentes,  
Chers responsables d'équipe,

En raison des mesures actuelles sur la crise du Covid-19 et sur la base sur les recommandations de Swiss Volley, (<https://www.volleyball.ch/fr/?nsid=112125>), le CC a pris les décisions suivantes :

1. La saison 2021/2022 peut se poursuivre pour toutes les catégories.
2. Si les deux équipes sont d'accord et respectent les règles 2G+, les matchs peuvent se jouer sans masque. Le corps arbitral, les marqueurs et les spectateurs doivent également être 2G+. Dans ce cas, le club recevant est prié d'informer les arbitres au plus vite qui se feront remplacer s'ils ne satisfont pas cette condition.
3. Si les équipes ne peuvent pas respecter les règles de la 2G+, les matchs se déroulent en 2G avec masque obligatoire pour toutes les personnes présentes dans la salle, arbitres et marqueurs compris.
4. Si l'une des deux équipes ne peut pas ou ne veut pas jouer le match dans les conditions 2G ou 2G+ le match peut être reporté gratuitement. Pour cela, la saison sera prolongée jusqu'au 10 avril 2022.
5. Pour les matchs de 2<sup>ème</sup> ligue, le délai imposé par Swiss Volley reste au 26 mars.
6. Si une commune exige des mesures plus strictes, il faut nous le faire savoir au plus vite.
7. Les matchs du premier tour qui n'ont pas été joués doivent être reprogrammés en priorité.
8. Pour les catégories, Kids, M13 et M15 les compétitions ont lieu selon le calendrier et ne sont pas concernées par les nouvelles règles.
9. Pour les spectateurs et bénévoles présents dans la salle, nous vous prions de consulter le site de Swiss Volley : <https://www.volleyball.ch/fr/?nsid=112125>

Le CC pourra réévaluer la situation à tout moment suite à de nouvelles décisions du conseil fédéral. Il pourra peut-être prendre d'autres décisions pour la suite du championnat et les promotions/relégations.

Nous vous rappelons que les entrainements doivent également se dérouler avec la règle des 2G avec port du masque ou avec la règle 2G+ si toute l'équipe et le coach y satisfont. Les entraîneurs sont responsables de vérifier le statut des joueurs/joueuses et d'appliquer les règles.

Voici le lien vers la page Coronavirus de Swiss Volley incluant les concepts de protection :  
<https://www.volleyball.ch/fr/federation/coronavirus/>

Si vous avez des questions, je reste à votre disposition.  
Meilleures salutations.

Responsable du championnat  
Sylvie Vuille pour SVRN (ssvuille@bluewin.ch)